



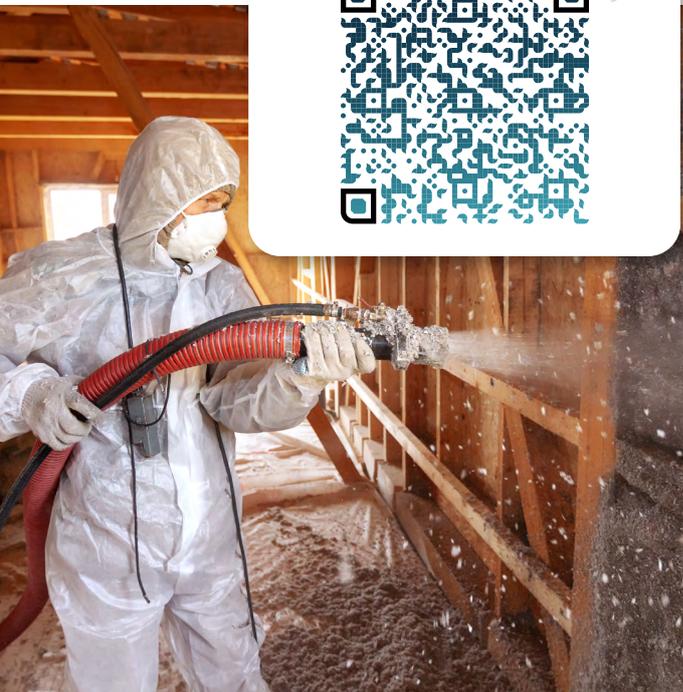
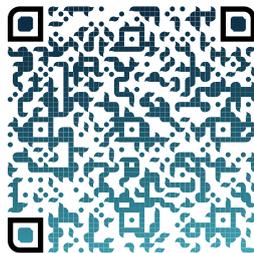
ISOLATION DES COMBLES

Opération réalisable en régie

FICHE CEE CONCERNÉE

Application et mise en oeuvre selon la

fiche CEE BAT-EN-101



LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Le devis comporte les éléments suivants :

- Devis éligible à la fiche **CEE BAT-EN-101**.
- La mise en place d'une isolation de comble de toiture.
- La surface d'isolant installée.
- La résistance thermique de l'isolation mise en œuvre.
- Les aménagements nécessaires à la mise en place de l'isolant (coffrage, trappe d'accès, pare-vapeur etc).

La mise en place est réalisée par un professionnel RGE.

La résistance thermique de l'isolant est supérieure ou égale à $R=6m^2.K/W$

Éviter de mettre en œuvre des isolants soufflés (type ouate de cellulose ou chanvre) dans des combles avec des courants d'air ou des installations techniques. L'efficacité est alors très vite dégradée.

Si c'est la seule possibilité technique, une attention particulière est donnée aux aménagements permettant l'accès sans éparpiller l'isolant ou pour limiter les courants d'air dans les combles.

LES AVANTAGES DE L'ACTION

Bénéfices				Investissement	
Économie d'énergie	Gain financier	Empreinte environnementale	Confort	Investissement humain	Investissement financier
++	++	++	++	++	++

LÉGENDE :

++ : Modéré

+ : Faible

NC : Non concerné

* : Régie possible